

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	H O N D A	W C (Civic 1300 Wagon)	CH 0369 20

Constructeur	HONDA MOTOR CO., LTD, Tokyo / Japan
Identification	" WC " sur la plaquette du constructeur "JEM.WC.5..." devant le No du châssis
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, sur l'auvent
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, sur l'auvent
Identification du moteur	"E N 1" devant le No du moteur, à droite, à l'arrière, en haut sur carter du volant, à côté du démarreur
Importateur principal	HONDA AUTOMOBILES (SUISSE) SA, 1242 Satigny-Genève
Véhicule homologué	JEMAWC 5520 S 000 036 JEMAWC 2520 S 000 028

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique
Transmission	mécanique synchronisée ou automatique
Nombre de vitesses	5 resp. 2 ou 3 Entraînement sur roues AV
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int. assistance par dépression; limiteur, agissant sur les roues arrière
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, agissant sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau, lampe-témoin combinée

Moteur	HONDA	Type	E N 1
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	4
Refroidissement	72	Course	82
Alésage	1335	CV-impôt	6,80
Cylindrée	44	à U/min	5000
Puissance en kW	60		
DIN	CV		
Bruit à l'arrêt	69,5 dB/A	à U/min	3750 *
Silencieux	2 = 280 x ø 105	300 x ø 170 mm	
Mesure des gaz	BCE-15/03		**
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	4 + 1 Indic. vitesse km/h
Ceintures sécurité	Ar4 (E) Rétroviseurs <del>XXXX</del> / gauche / droite
Cale	- Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	t 4 av 2 centre ar 2
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	3995 Empattements 2320
Largeur	1580 Essieu double av ar
Hauteur	1375 Voie av 1360 ar 1385
Porte à faux	lat. av 760 Voies ar -
	ar 915 Braquage ø g 10200 d 9550
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	465	380	845
Charge utile	95	185	280
Poids total	560	565	1125
Garantie fabr.	155 SR 13	155 SR 13	1300
Dimens. pneus	R / 1,9	R / 1,9	(Variantes +)
Ply/bars	740	740	voir
Charge	180	180	remarques
pour V max	180	180	
Garantie poids remorqueable avec frein			700
Garantie poids remorqueable sans frein			400
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remorqueable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	méc./autom.		150 / 140 km/h
Vitesse maximale testée			km/h
Charge garantie sur le toit			85 kg

Equipement			
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	HCR	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av		ar 1 (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	2 (E)		
Essuie-glace	2/ balais		avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	MITSUBA e6 28024		ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	H O N D A W C		
Homologation N°	CH	0369	20
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant	2
Poids à vide	845	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	6,80
Poids total	1300	Cylindrée	1335

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, M3, 1A 4,642 = 74 dB/A  
50 km/h, A2, 1A 4,117 = 74 dB/A (2 paliers)  
50 km/h, A2, 1A 3,105 = 73 dB/A (3 paliers)
- \*\*\*) Mesure des gaz : teneur en CO: avec boîte mécanique = 2,4 % à 790 t/min  
automatique = 1,75% à 880 t/min (2 paliers)  
automatique = 1,13% à 880 t/min (3 paliers)
- +) Variante de pneus : 175/70 SR 13, charge par essieu 810 (2,0) V-max. 180 km/h
- Jantes : 4 1/2 J x 13 en acier ou 5 J x 13 en alliage léger HONDA Topy voies non modifiées.

• Lieu et date de l'homologation Berne, 16.02.81 (adm.)

Service fédéral d'homologation

Voiture  
de tourisme

H O N D A

divers

CH 0369 20

Fiche synoptique I

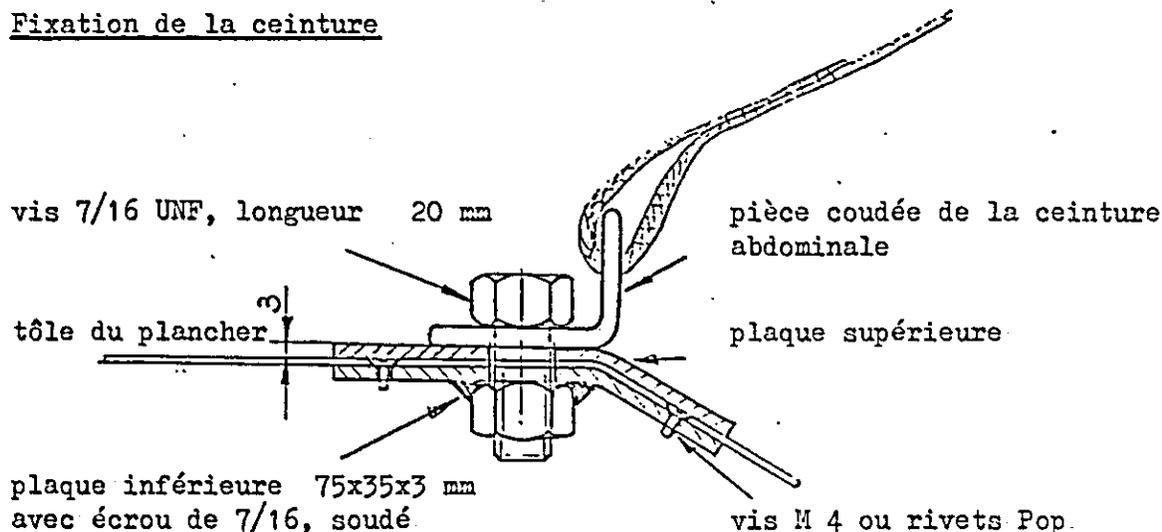
à joindre à la fiche  
d'homologation correspondante

Complément du 13.05.81 - Ba

Modification du nombre de places: à l'arrière de 2 à 3 places par le montage de points d'ancrage conformes à la norme ECE-14 pour la ceinture de sécurité abdominale du siège central (Test ISB du 27.01.81).

Identification: distance entre les points d'ancrage = 400 mm; emplacement en ligne avec les points d'ancrage d'origine des ceintures à gauche et à droite.

Fixation de la ceinture



Procédé: les véhicules, sur lesquels la modification a été exécutée avant la première immatriculation, seront admis avec 5 places (AV= 2 / AR= 3) selon les données des fiches d'homologation

CH 0369 14 type SS (Civic 1300).

CH 0369 15 type SL (Civic 1300)

CH 0369 16 type WC (Civic 1300 Wagon)

Les véhicules homologués

CH 0369 18 type SS (Civic 1300)

CH 0369 19 type SL (Civic 1300)

CH 0369 20 type WC (Civic 1300 Wagon)

mis en circulation avec 4 places, doivent être présentés aux autorités cantonales pour l'inscription du nombre de place modifié (Formule 13.20 B pour modifications techniques).